

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 6 février 2024 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 2024/44

Modification de l'emploi permanent de chargé de mission « Territoires et eau »

14 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Violaine RICHARD (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Sophie SEJALON (Conservatoire du littoral), Magali GOLIARD (LPO), Patricia LEVY LEONESIO (FNE), Julie DELAUGE (CEN), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture), Bertrand LIENARD (CBNA), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE),

1 Pouvoir : Annick MIEVRE (Agence de l'eau) excusée donne pouvoir à Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB),

11 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Sébastien FOREST (DREAL), Cécile CHERY (ADEME), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Jean MANGION (PNRs), Philippe CARLES (CCIR), Jean-Yves PETIT (CESER),

11 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Hélène SOUAN (DREAL), Jean-Philippe CHAUVIN (CA du Grand Avignon), Céline HAYOT (CR), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Carole TOUTAIN (CD84), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents : 14 sur 25
Quorum atteint**

- Vu** La délibération n° 1734 du 25 juin 2019 modifiant le poste de chef de service AMA, emploi permanent (ingénieur principal – catégorie A) en poste de chargé de mission « Territoires et Eau », emploi permanent (ingénieur principal – catégorie A) ;
- Vu** La délibération n° 1913 du 31 janvier 2023 créant un emploi non permanent en CDD de 6 mois renouvelable pour assurer les actions suivantes qui faisaient l'objet de demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau :
- Organisation de la dernière journée de formation
 - Réalisation du bilan de cette 2^e édition
 - Réflexion sur l'accompagnement à proposer aux lauréats
 - Création d'un module de formation dédié aux élus
- Considérant** Que l'agent en poste sur cette mission est parti à la retraite le 1^{er} juillet 2023 ;
- Considérant** Qu'à la suite de la réalisation de ces actions, un bilan a été réalisé et a confirmé le besoin de poursuivre cette mission. Pour autant, il n'est pas nécessaire de recourir à un emploi d'ingénieur territorial principal ;
- Considérant** Qu'il convient aux membres du conseil d'administration de modifier l'emploi permanent de chargé de mission « Territoires et Eau » au grade ingénieur territorial principal, filière technique, catégorie A, par le grade d'ingénieur territorial, filière technique, ou d'attaché territorial, filière administrative, catégorie A ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- de modifier l'emploi permanent de chargé de mission « Territoires et Eau » au grade ingénieur territorial principal, filière technique, catégorie A, par le grade d'ingénieur territorial, filière technique, ou d'attaché territorial, filière administrative, catégorie A ;
- de modifier en conséquent le tableau des effectifs ;
- d'autoriser la Présidente à engager la procédure de recrutement.

Fait et délibéré à Marseille, le 6 février 2024

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT

